RCS : BOBIGNY
Code greffe : 9301

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de BOBIGNY atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2009 B 02110
Numéro SIREN : 511 373 946
Nom ou dénomination : ABENS

Ce dépôt a été enregistré le 19/09/2022 sous le numéro de dépôt 25158

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté Égalité Fraternité

N° 2065-SD
2021

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

Exercice ouvert le	01012021	et clos le	31122021	Régime simplifié d'imposition	
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe				Régime réel normal	x
Si PME innovantes, cocher la case ci-contre					

Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case ☐

A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE

Désignation de la société:	Adresse du siège social:
ABENS DEMENAGEMENTS	21/23 RUE JACQUES DUCLOS CTR COMMERCIAL CAMILLE PELLETA 93600 AULNAY SOUS BOIS
SIRET 5 1 1 3 7 3 9 4 6 0 0 0 1 7	
Adresse du principal établissement:	Ancienne adresse en cas de changement:

REGIME FISCAL DES GROUPES

Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)

Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante

Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° identification de la société mère:

SIRET

B ACTIVITE

Activités exercées	Services de déménagement	Si vous avez changé d'activité, cochez la case	

C RECAPITULATION DES ELEMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065)

1 Résultat fiscal

Bénéfice imposable au taux normal	45 626	Bénéfice imposable à 28%	0	Déficit	
Bénéfice imposable à 15%	38 120	Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés imposable au taux de 10 %			

2 Plus-values

PV à long terme imposables à 15%		PV à long terme imposables à 19%	
Autres PV imposables à 19%		PV à long terme imposables à 0%	PV exonérées (art. 238 quindecies)

3 Abattements et exonérations notamment en faveur des entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches

Entreprises nouvelles, art 44 sexies ☐	Jeunes entreprises innovantes, art. 44 sexies-0 A ☐	
Entreprises nouvelles, art 44 septies ☐	Zone franche d'activité, art. 44 quaterdecies ☐	Zone de restructurationde la défense art. 44 terdecies ☐
Bassins urbains à dynamiser(BUD), art.44 sexdecies ☐	Zones franches urbaines - Territoire entrepreneur, art 44 octies A ☐	Autres dispositifs ☐
Société d'investissement immobilier cotée ☐	Zone de développement prioritaire, art. 44 septdecies ☐	
	Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)	Plus-values exonérées relevant du taux de 15 %

4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer : dans le secteur productif, art. 244 quater W ☐

D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n°2065)

1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédit d'impôt

2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet Etat, territoire ou collectivité.

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n° 2065)

Recettes nettes soumises à la contribution 2,50%

F ENTREPRISES SOUMISES OU DÉSIGNEES AU DÉPOT DE LA DÉCLARATION PAYS PAR PAYS CbC/DAC4 (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)

1-Si vous êtes l'entreprise, tête de groupe, soumise au dépôt de la déclaration n° 2258-SD (art. 223 quinquies C-I-1), cocher la case ci-contre ☐

2-Si vous êtes la société tête de groupe et que vous avez désigné une autre entité du groupe pour souscrire la déclaration n° 2258-SD, indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de l'entité désignée — Nom / NIF

3-Si vous êtes l'entreprise désignée au dépôt de la déclaration n° 2258-SD par la société tête de groupe (art. 223 quinquies C-I-2), cocher la case ci-contre ☐

Dans ce cas, veuillez indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de la société tête de groupe — Nom / NIF

G COMPTABILITÉ INFORMATISÉE

L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ?	OUI	x	NON		Si oui, indication du logiciel utilisé	CEGID

Vous devez obligatoirement souscrire le formulaire n° 2065-SD par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2 % prévue par l'article 1738 du CGI. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site www.impots.gouv.fr. Les notices des liasses fiscales sont désormais uniquement accessibles sur le site www.impots.gouv.fr.

Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable:	Nom et adresse du conseil:
CONSEIL GESTION FINANCE CGF 48 AVE BENOIT MALON 93190 LIVRY GARGAN *Tél:* 01.43.85.02.26	*Tél:*
OGA/OMGA ☐ Viseur conventionné ☐ (Cocher la case correspondante)	Identité du déclarant:
Nom et adresse du CGA/OMGA ou du viseur conventionné:	Date: 21/04/2022 Lieu AULNAY SOUS BOIS
	Qualité et nom du signataire: Gérant
N° d'agrément du CGA/OMGA/viseur conventionné	Signature BENSNOUSSI AHMED
Examen de conformité fiscale (ECF) ☐	

Formulaire obligatoire
(article 223 du Code général des impôts)

IMPOT SUR LES SOCIETES

N° 2065 bis-SD
2021

ANNEXE À LA DECLARATION N° 2065

H REPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILES DISTRIBUES

Montant global brut des distributions (1)	payées par la société elle-même	a		payées par un établissement chargé du service des titres	b	
Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire(s) (2)					c	
Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées					d	
Montant des distributions autres que celles visées en (a), (b), (c) et (d) ci-dessus (3)					e	
					f	
					g	
					h	
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI (4)					i	
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI					j	
Montant des revenus répartis (5)					**Total (a à h)**	

I REMUNERATIONS NETTES VERSEES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIETES

Nom, prénoms, domicile et qualité (art. 48-3 à 6 ann. III au CGI) * SARL, tous les associés ; * SCA, associés gérants ; * SNC ou SCS, associés en nom ou commandités ; * SEP et sté de copropriétaires de navires, associés, gérants ou coparticipants	Pour les S.A.R.L.	Sommes versées, au cours de la période retenue pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés, à chaque associé, gérant ou non, désigné col. 1 à titre de traitements, émoluments, indemnités, remboursements forfaitaires de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société.					
		Montant des sommes versées :					
	Nombre de parts sociales appartenant à chaque associé en toute propriété ou en usufruit	Année au cours de laquelle le versement à été effectué.	à titre de traitements émoluments et indemnités proprement dits.	à titre de frais de représentation, de mission et de déplacement.		à titre de frais professionnels autres que ceux visés dans les	
				Indemnités forfaitaires.	Remboursements.	Indemnités forfaitaires.	Remboursements.
1	2	3	4	5	6	7	8

J DIVERS

*** NOM ET ADRESSE DU PROPRIETAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)**

*** ADRESSES DES AUTRES ETABLISSEMENTS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)**

K CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACEES SOUS LE REGIME SIMPLIFIE D'IMPOSITION

REMUNERATIONS		MOINS-VALUES A LONG TERME IMPOSEES A 15%	
Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les DADS et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés (a)		MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice	
		MVLT imputée sur les PVLT de l'exercice	
Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages (b)		MVLT réalisée au cours de l'exercice	
		MVLT restant à reporter	

Cegid Quadra

Formulaire obligatoire (article 54 quater du code général des impôts)

Liberté - Égalité - Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANCAISE

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

N° 2067
(2021)

RELEVÉ DE FRAIS GÉNÉRAUX

ANNÉE _____ **ou exercice**

Désignation de l'entreprise ABENS DEMENAGEMENTS du 01012021

Adresse 21/23 RUE JACQUES DUCLOS CTR COMMERCIAL CAMILLE PELLETAN 93600 AULNAY au 31122021

A - FRAIS ALLOUÉS DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT AUX PERSONNES LES MIEUX RÉMUNÉRÉES : v. notice ❶

	NOM, PRÉNOM ET EMPLOI OCCUPÉ	ADRESSE COMPLETE
1		
2		
3		
4		
5		
6		
7		
8		
9		
10		

	RÉMUNÉRATIONS DIRECTES OU INDIRECTES (dans l'ordre du tableau ci-dessus)					Frais de voyages et de déplacements (v. notice ❻)	DÉPENSES ET CHARGES AFFÉRENTES		TOTAL DES COLONNES 5 à 8
	Montant des rémunérations de toute nature (v. notice ❷)	Montant des indemnités et allocations diverses (v. notice ❸)	Valeur des avantages en nature (v. notice ❹)	Montant des remboursements de dépenses à caractère personnel (v. notice ❺)	TOTAL DES COLONNES 1 à 4		aux véhicules et autres biens (v. notice ❼)	aux immeubles non affectés à l'exploitation (v. notice ❽)	
	1	2	3	4	5	6	7	8	9
1									
2									
3									
4									
5									
6									
7									
8									
9									
10									
**									

**** TOTAUX**

B - AUTRES FRAIS

	10
Cadeaux de toute nature, à l'exception des objets conçus spécialement pour la publicité, et dont la valeur unitaire ne dépasse pas 69 € par bénéficiaire (toutes taxes comprises)	
Frais de réception, y compris les frais de restaurant et de spectacles, qui se rattachent à la gestion de l'entreprise et dont la charge lui incombe normalement	
Total	

C - ÉLÉMENTS DE RÉFÉRENCE (v. notice ❶) :

Total des dépenses		**Bénéfices imposables** ❾	
- de l'exercice (total col.9 + total col.10) ❿		- de l'exercice ❿	
- de l'exercice précédent ❿		- de l'exercice précédent ❿	

Nom et qualité du signataire BENSNOUSSI AHMED
Gérant

A AULNAY SOUS BOIS le 21/04/2022

Signature,

Les montants sont arrondis à l'unité la plus proche.

Cegid Quadra

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code Général des Impôts)

1

BILAN - ACTIF

DGFiP N° 2050 2021

Désignation de l'entreprise : ABENS DEMENAGEMENTS — Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12

Adresse de l'entreprise 21/23 RUE JACQUES DUCLOS 93600 AULNAY SOUS BOIS — Durée de l'exercice précédent* 12

Numéro SIRET* 51137394600017 — Néant ☐ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

			Brut 1	Amortissements, provisions 2	Exercice N clos le, 31122021 Net 3	N-1 31122020 Net 4
	Capital souscrit non appelé (I)	AA				
ACTIF IMMOBILISÉ* — IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC		
	Frais de développement *	CX		CQ		
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	4 860	AG 4 860		
	Fonds commercial (1)	AH		AI		
	Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK		
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM		
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN		AO		
	Constructions	AP		AQ		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR		AS		
	Autres immobilisations corporelles	AT	6 362	AU 3 900	2 462	1 834
	Immobilisations en cours	AV		AW		
	Avances et acomptes	AX		AY		
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT		
	Autres participations	CU		CV		
	Créances rattachées à des participations	BB		BC		
	Autres titres immobilisés	BD		BE		
	Prêts	BF		BG		
	Autres immobilisations financières*	BH		BI		
	TOTAL (II)	BJ	11 222	BK 8 760	2 462	1 834
ACTIF CIRCULANT — STOCKS*	Matières premières, approvisionnements	BL	511	BM	511	69
	En cours de production de biens	BN		BO		
	En cours de production de services	BP		BQ		
	Produits intermédiaires et finis	BR		BS		
	Marchandises	BT		BU		
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW		
CRÉANCES	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	156 665	BY	156 665	108 898
	Autres créances (3)	BZ	11 660	CA	11 660	8 216
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC		
DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres : .....)	CD	50 000	CE	50 000	
	Disponibilités	CF	346 241	CG	346 241	331 439
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH		CI		1 586
	TOTAL (III)	CJ	565 077	CK	565 077	450 208
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW				
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM				
	Ecarts de conversion actif* (VI)	CN				
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	576 299	1A 8 760	567 539	452 041

Renvois : (1) Dont droit au bail | (2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : CP | (3) Part à plus d'un an : CR

Cegid Quadra

(2)

BILAN - PASSIF avant répartition

DGFiP N° 2051 2021

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : ABENS DEMENAGEMENTS — Néant ☐ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

			Exercice N	Exercice N-1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 10 000)	DA	10 000	10 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD		
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG		
	Report à nouveau	DH	340 828	297 696
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	62 221	43 133
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
	TOTAL (I)	DL	413 049	350 828
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU		
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	21 921	12 326
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	31 979	8 179
	Dettes fiscales et sociales	DY	92 768	74 570
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
	Autres dettes	EA	7 822	6 138
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB		
	TOTAL (IV)	EC	154 490	101 213
	Ecarts de conversion passif * **(V)**	ED		
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	567 539	452 041

RENVOIS				
(1)	Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B		
(2)	Dont — Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C		
	Dont — Ecart de réévaluation libre	1D		
	Dont — Réserve de réévaluation (1976)	1E		
(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	154 490	101 213
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

gid Quadra

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code Général des Impôts)

3 COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

DGFiP N° 2052 2021

Désignation de l'entreprise : ABENS DEMENAGEMENTS — Néant ☐ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DÉCLARANT

			Exercice N				Exercice (N-1)
			France	Exportations et livraisons intracommunautaires		Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA		FB	FC		
	Production vendue biens*	FD		FE	FF		
	Production vendue services*	FG	628 609	FH	FI	628 609	544 496
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	628 609	FK	FL	628 609	544 496
	Production stockée*				FM		
	Production immobilisée*				FN		
	Subventions d'exploitation				FO	8 826	2 468
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges* (9)				FP	808	155
	Autres produits (1) (11)				FQ	7	809
	Total des produits d'exploitation (2) (I)				FR	638 250	547 927
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*				FS		
	Variation de stock (marchandises)*				FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*				FU	35 094	24 687
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*				FV	(442)	1 292
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *				FW	224 567	183 439
	Impôts, taxes et versements assimilés*				FX	11 234	7 100
	Salaires et traitements*				FY	250 261	212 965
	Charges sociales (10)				FZ	32 479	25 053
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobilisations - dotations aux amortissements*				GA	709	6 399
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobilisations - dotations aux provisions				GB		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur actif circulant : dotations aux provisions*				GC		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Pour risques et charges : dotations aux provisions				GD		
	Autres charges (12)				GE	1 127	2 031
	Total des charges d'exploitation (4) (II)				GF	555 029	462 967
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)					GG	83 221	84 961
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* **(III)**				GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré* **(IV)**				GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)				GJ		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)				GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)				GL		
	Reprises sur provisions et transferts de charges				GM		
	Différences positives de change				GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				GO		
	Total des produits financiers (V)				GP		
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements et provisions*				GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)				GR		
	Différences négatives de change				GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				GT		
	Total des charges financières (VI)				GU		
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)					GV		

Cegid Quadra

DGFiP N° 2053 2021

4 COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : ABENS DEMENAGEMENTS — Néant ☐ *

			Exercice N	Exercice N-1
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB		
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	3 191	668
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF		30 210
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	3 191	30 877
	- RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)	HI	(3 191)	(30 877)
	Participation des salariés aux résultats de l'entreprise **(IX)**	HJ		
	Impôts sur les bénéfices * **(X)**	HK	17 809	10 951
	TOTAL DES PRODUITS (I III V VII)	HL	638 250	547 927
	TOTAL DES CHARGES (II IV VI VIII IX X)	HM	576 029	504 795
	5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des roduits - total des charges)	HN	62 221	43 133
RENVOIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO		
	(2) Dont produits de locations immobilières	HY		
	(2) Dont produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1G		
	(3) Dont - Crédit bail mobilier *	HP	2 865	10 564
	(3) Dont - Crédit bail immobilier	HQ		
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1H		
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	1J		
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	1K		
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX		
	(6ter) Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC		
	(6ter) Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD		
	(9) Dont transferts de charges	A1	808	155
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS) A5	A2		
	(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3		
	(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4		
	(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6 — obligatoires A9			
	Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8 — dont cotisations Madelin A7			

(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)

	Exercice N	
	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
Amendes	1 492	
sinistre	1 697	

(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :

	Exercice N	
	Charges antérieures	Produits antérieurs

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DÉCLARANT

Cegid Quadra

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code Général des Impôts)

⑤ IMMOBILISATIONS

DGFiP N° 2054 2021

Désignation de l'entreprise : ABENS DEMENAGEMENTS — Néant ☐ *

(Ne pas reporter le montant des centimes)*

CADRE A — IMMOBILISATIONS

			Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice (1)	Augmentations : Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence (2)	Augmentations : Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste (3)
INCORP.	Frais d'établissement et de développement — TOTAL I	CZ / D8 / D9			
	Autres postes d'immobilisations incorporelles — TOTAL II	KD / KE / KF	4 860		
CORPORELLES	Terrains	KG / KH / KI			
	Constructions — Sur sol propre — Dont Composants L9	KJ / KK / KL			
	Constructions — Sur sol d'autrui — Dont Composants M1	KM / KN / KO			
	Constructions — Installations générales, agencements et aménagements des constructions * — Dont Composants M2	KP / KQ / KR			
	Installations techniques, matériel et outillage industriels — Dont Composants M3	KS / KT / KU			
	Autres immobilisations corporelles — Installations générales, agencements aménagements divers *	KV / KW / KX	2 164		
	Autres immobilisations corporelles — Matériel de transport *	KY / KZ / LA	1 279		380
	Autres immobilisations corporelles — Matériel de bureau et mobilier informatique	LB / LC / LD	1 582		958
	Autres immobilisations corporelles — Emballages récupérables et divers *	LE / LF / LG			
	Immobilisations corporelles en cours	LH / LI / LJ			
	Avances et acomptes	LK / LL / LM			
	TOTAL III	LN / LO / LP	5 024		1 338
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence	8G / 8M / 8T			
	Autres participations	8U / 8V / 8W			
	Autres titres immobilisés	1P / 1R / 1S			
	Prêts et autres immobilisations financières	1T / 1U / 1V			
	TOTAL IV	LQ / LR / LS			
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)	ØG / ØH / ØJ	9 884		1 338

CADRE B — IMMOBILISATIONS

			Diminutions : par virement de poste à poste (1)	Diminutions : par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence (2)	Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice (3)	Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence — Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice (4)
INCORP.	Frais d'établissement et de développement — TOTAL I	IN / CØ / DØ				D7
	Autres postes d'immobilisations incorporelles — TOTAL II	IO / LV / LW			4 860	1X 4 860
CORPORELLES	Terrains	IP / LX / LY				LZ
	Constructions — Sur sol propre	IQ / MA / MB				MC
	Constructions — Sur sol d'autrui	IR / MD / ME				MF
	Constructions — Inst. gales, agencts et am. des constructions	IS / MG / MH				MI
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	IT / MJ / MK				ML
	Autres immobilisations corporelles — Inst. gales, agencts, aménagements divers	IU / MM / MN			2 164	MO 2 164
	Autres immobilisations corporelles — Matériel de transport	IV / MP / MQ			1 659	MR 1 659
	Autres immobilisations corporelles — Matériel de bureau et informatique, mobilier	IW / MS / MT			2 539	MU 2 539
	Autres immobilisations corporelles — Emballages récupérables et divers *	IX / MV / MW				MX
	Immobilisations corporelles en cours	MY / MZ / NA				NB
	Avances et acomptes	NC / ND / NE				NF
	TOTAL III	IY / NG / NH			6 362	NI 6 362
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence	IZ / ØU / M7				ØW
	Autres participations	IØ / ØX / ØY				ØZ
	Autres titres immobilisés	I1 / 2B / 2C				2D
	Prêts et autres immobilisations financières	I2 / 2E / 2F				2G
	TOTAL IV	I3 / NJ / NK				2H
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)	I4 / ØK / ØL			11 223	ØM 11 223

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DÉCLARANT

Cegid Quadra

5 bis

TABLEAU DES ÉCARTS DE RÉÉVALUATION SUR IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES

DGFiP N° 2054 bis 2021

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code Général des Impôts)

Exercice N, clos le : 31122021

Les entreprises ayant pratiqué la **réévaluation légale** de leurs **immobilisations amortissables** (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col.6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise : ABENS DEMENAGEMENTS

Néant [X] *

CADRE A	Détermination du montant des écarts (col. 1 - col. 2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col. 1 - col.2) - col. 5 (5)]
	Augmentation du montant brut des immobilisations	Augmentation du montant des amortissements	Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4)	
			Montant des suppléments d'amortissement (2)	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3)		
	1	2	3	4	5	6
1 Concessions, brevets et droits similaires						
2 Fonds commercial						
3 Terrains						
4 Constructions						
5 Installations techniques mat. et out. industriels						
6 Autres immobilisations corporelles						
7 Immobilisations en cours						
8 Participations						
9 Autres titres immobilisés						
10 TOTAUX						

(1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis J du code général des impôts et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.
Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.

(2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.

(3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées, cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.

(4) Ce montant comprend :
a) le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4 ;
b) le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.

(5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n°2051) à la ligne «Provisions réglementées».

CADRE B

DÉFICITS REPORTABLES AU 31 DÉCEMBRE 1976 IMPUTÉS SUR LA PROVISION SPÉCIALE AU POINT DE VUE FISCAL

1 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE AU DÉBUT DE L'EXERCICE		
2 - FRACTION RATTACHÉE AU RÉSULTAT DE L'EXERCICE	-	
3 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE EN FIN D'EXERCICE	=	

Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.

Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan : de même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.

Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DÉCLARANT

gid Quadra

DGFiP N° 2055 2021

6 AMORTISSEMENTS

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : ABENS DEMENAGEMENTS

Néant ☐ *

CADRE A — SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF)*

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement TOTAL I		CY		EL		EM		EN	
Autres immobilisations incorporelles TOTAL II		PE	4 860	PF		PG		PH	4 860
Terrains		PI		PJ		PK		PL	
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ	
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU	
	Inst. générales, agencements et aménagements des constructions	PV		PW		PX		PY	
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ		QA		QB		QC	
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagements divers	QD	417	QE	433	QF		QG	850
	Matériel de transport	QH	1 192	QI	79	QJ		QK	1 271
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	1 582	QM	197	QN		QO	1 779
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT	
TOTAL III		QU	3 191	QV	709	QW		QX	3 900
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III)		ØN	8 051	ØP	709	ØQ		ØR	8 760

CADRE B — VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

Immobilisations amortissables	DOTATIONS Colonne 1 Différentiel de durée et autres		DOTATIONS Colonne 2 Mode dégressif		DOTATIONS Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel		REPRISES Colonne 4 Différentiel de durée et autres		REPRISES Colonne 5 Mode dégressif		REPRISES Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel		Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais établissement TOTAL I	M9		N1		N2		N3		N4		N5		N6	
Autres immob. incorporelles TOTAL II	N7		N8		P6		P7		P8		P9		Q1	
Terrains	Q2		Q3		Q4		Q5		Q6		Q7		Q8	
Constructions — Sur sol propre	Q9		R1		R2		R3		R4		R5		R6	
Constructions — Sur sol d'autrui	R7		R8		R9		S1		S2		S3		S4	
Constructions — Inst.gales,agenc et am.des const.	S5		S6		S7		S8		S9		T1		T2	
Inst. techniques mat. et outillage	T3		T4		T5		T6		T7		T8		T9	
Autres immobilisations corporelles — Inst.gales,agenc am. divers	U1		U2		U3		U4		U5		U6		U7	
Autres immobilisations corporelles — Matériel de transport	U8		U9		V1		V2		V3		V4		V5	
Autres immobilisations corporelles — Mat. bureau et inform. mobilier	V6		V7		V8		V9		W1		W2		W3	
Autres immobilisations corporelles — Emballages récup.et divers	W4		W5		W6		W7		W8		W9		X1	
TOTAL III	X2		X3		X4		X5		X6		X7		X8	
Frais d'acquisition de titres de participations TOTAL IV	NL						NM						NO	
Total général (I+II+III+IV)	NP		NQ		NR		NS		NT		NU		NV	

Total général non ventilé (NP + NQ + NR)	NW		Total général non ventilé (NS + NT + NU)	NY		Total général non ventilé (NW - NY)	NZ	

CADRE C

MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice	
Frais d'émission d'emprunt à étaler			Z9		Z8	
Primes de remboursement des obligations			SR		SR	

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DÉCLARANT

Cegid Quadra

DGFiP N° 2056 2021

(7) **PROVISIONS INSCRITES AU BILAN**

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : ABENS DEMENAGEMENTS

Néant ☒ *

	Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1		AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2		DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3		Montant à la fin de l'exercice 4	
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T		TA		TB		TC		
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II)*	3U		TD		TE		TF		
	Provisions pour hausse des prix (1)*	3V		TG		TH		TI		
	Amortissements dérogatoires	3X		TM		TN		TO		
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3		D4		D5		D6		
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ		IK		IL		IM		
	Autres provisions réglementées (1)	3Y		TP		TQ		TR		
	TOTAL I	3Z		TS		TT		TU		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A		4B		4C		4D		
	Provisions pour garanties données aux clients	4E		4F		4G		4H		
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J		4K		4L		4M		
	Provisions pour amendes et pénalités	4N		4P		4R		4S		
	Provisions pour pertes de change	4T		4U		4V		4W		
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X		4Y		4Z		5A		
	Provisions pour impôts (1)	5B		5C		5D		5E		
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F		5H		5J		5K		
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO		EP		EQ		ER		
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R		5S		5T		5U		
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V		5W		5X		5Y		
	TOTAL II	5Z		TV		TW		TX		
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations - incorporelles	6A		6B		6C		6D		
	sur immobilisations - corporelles	6E		6F		6G		6H		
	sur immobilisations - titres mis en équivalence	O2		Ø3		Ø4		Ø5		
	sur immobilisations - titres de participation	9U		9V		9W		9X		
	sur immobilisations - autres immobilisations financières(1)*	Ø6		Ø7		Ø8		Ø9		
	Sur stocks et en cours	6N		6P		6R		6S		
	Sur comptes clients	6T		6U		6V		6W		
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X		6Y		6Z		7A		
	TOTAL III	7B		TY		TZ		UA		
	TOTAL GÉNÉRAL (I II III)	7C		UB		UC		UD		
	Dont dotations et reprises - d'exploitation			UE		UF				
	Dont dotations et reprises - financières			UG		UH				
	Dont dotations et reprises - exceptionnelles			UJ		UK				

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5e du C.G.I. **10**

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au C.G.I.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032

Cegid Quadra

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code Général des Impôts)

8 ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES ET DES DETTES A LA CLOTURE DE L'EXERCICE *

DGFiP N° 2057 2021

Désignation de l'entreprise : ABENS DEMENAGEMENTS — Néant ☐ *

CADRE A ÉTAT DES CRÉANCES

			Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations	UL		UM		UN	
	Prêts (1) (2)	UP		UR		US	
	Autres immobilisations financières	UT		UV		UW	
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux	VA					
	Autres créances clients	UX	156 665		156 665		
	Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie * (Provision pour dépréciation antérieurement constituée * UO)	Z1					
	Personnel et comptes rattachés	UY	1 651		1 651		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	UZ					
	Etat et autres collectivités publiques — Impôts sur les bénéfices	VM					
	Etat et autres collectivités publiques — Taxe sur la valeur ajoutée	VB	5 198		5 198		
	Etat et autres collectivités publiques — Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN					
	Etat et autres collectivités publiques — Divers	VP					
	Groupe et associés (2)	VC					
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)	VR	4 811		4 811		
	Charges constatées d'avance	VS					
	TOTAUX	VT	168 325	VU	168 325	VV	
RENVOIS (1)	Montant des - Prêts accordés en cours d'exercice	VD					
	Montant des - Remboursements obtenus en cours d'exercice	VE					
RENVOIS (2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	VF					

CADRE B ÉTAT DES DETTES

			Montant brut 1	A 1 an au plus 2	A plus d'1 an et 5 ans au plus 3	A plus de 5 ans 4
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y				
Autres emprunts obligataires (1)		7Z				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine	VG				
	à plus de 1 an à l'origine	VH				
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A				
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	31 979	31 979		
Personnel et comptes rattachés		8C	39 259	39 259		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	9 602	9 602		
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	8E	3 101	3 101		
	Taxe sur la valeur ajoutée	VW	39 348	39 348		
	Obligations cautionnées	VX				
	Autres impôts, taxes et assimilés	VQ	1 458	1 458		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J				
Groupe et associés (2)		VI	21 921	21 921		
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K	7 822	7 822		
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		Z2				
Produits constatés d'avance		8L				
TOTAUX		VY	154 490	VZ 154 490		

RENVOIS (1) Emprunts souscrits en cours d'exercice VJ

RENVOIS (1) Emprunts remboursés en cours d'exercice VK

(2) Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques VL

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DÉCLARANT

Cegid Quadra

9 DÉTERMINATION DU RÉSULTAT FISCAL

DGFiP N° 2058-A 2021

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code Général des Impôts)
* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise : ABENS DEMENAGEMENTS — Néant ☐ *

Exercice N, clos le : 31/12/2021

I RÉINTEGRATIONS

	BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE						WA	62 221
Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail de l'exploitant (entreprises IR) ou des associés de sociétés						WB	
	Avantages personnels non déductibles * (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)	WD		Amortissements excédentaires (art. 39-4 du CGI) et autres amortissements non déductibles	WE	1 339	XE	2 224
	Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du C.G.I)	WF		Taxe sur les véhicules des sociétés (entreprise à l'IS)	WG	885		
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option	RA		(Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D)	RB	)		
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)	WI		Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf. 2067-BIS)	XX		XW	1 492
	Amendes et pénalités	WJ	1 492	Charges financières (art. 39-1-3° et 212 bis)	XZ			
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI*						XY	
	Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2032)						I7	17 809
Quote-part	Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un G.I.E.	WL		Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI	L7		K7	
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Moins-values nettes à long terme - imposées au taux de 15 % ou de 19 % (12.8 % pour les entreprises à l'IR)						I8	
	Moins-values nettes à long terme - imposées au taux de 0 %						ZN	
	Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs * - Plus-values nettes à court terme						WN	
	Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs * - Plus-values soumises au régime des fusions						WO	
	Ecarts de valeurs liquidatives sur OPCVM * (entreprises à l'IS)						XR	
	Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT * Intérêts excédentaires (art. 39-1-3e et 212 du C.G.I.)	SU		Zones d'entreprises * (activité exonérée)	SW		WQ	
	Déficits étrangers antérieurement déduit par les PME (Art.209C)	SX		Quote-part de 12 % des plus-values à taux zéro	M8			
	Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage						Y1	
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage						Y3	
	TOTAL I						WR	83 746

II DÉDUCTIONS

	PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE						WS	
	Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G.I.E *						WT	
	Prov. et charges à payer non déduc., antér. taxées et réinté. ds les résultats comptables de l'exerc. (cf. tableau 2058-B, cadre III)						WU	
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme - imposées au taux de 15 % (12.8 % pour les entreprises soumises à l'IR)						WV	
	Plus-values nettes à long terme - imposées aux taux de 0 % (8% pour les exercices ouverts avant le 01 01 2007)						WH	
	Plus-values nettes à long terme - imposées aux taux de 19 %						WP	
	Plus-values nettes à long terme - imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures						WW	
	Plus-values nettes à long terme - imputées sur les déficits antérieurs						XB	
	Autres plus-values imposées au taux de 19 %						I6	
	Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée*						WZ	
	Régime des sociétés mères et des filiales * Produit net des actions et parts d'intérêts : (Quote-part de frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participations	2A					XA	
	Produits de participations inéligibles au régime des sociétés mères déductibles à hauteur de 99 % (art. 223 B du CGI)						ZX	
Mesures d'incitation	Déduction autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'Outre-mer*.						ZY	
	Majoration d'amortissement *						XD	
	Abattement sur le bénéfice et exonérations * Entreprises nouvelles (reprise d'entreprises en difficultés 44 septies)	K9		Entreprises nouvelles 44 sexies	L2		XF	
	Jeunes entreprises innovantes (art. 44 sexies A)	L5						
	Sociétés d'investissements immobiliers cotées (art. 208C)	K3		Zone de restructuration de la défense (art.44 terdecies)	PA			
	Zone franche urbaine - TE (art. 44 octies et octies A)	ØV		Bassin d'emploi à redynamiser (art. 44 duodéciès)	1F			
	Z. franche d'activité NG (art. 44 quaterdecies)	XC						
	Bassin urbain à dynamiser (art 44 sexdecies)	PP		Zone de développement prioritaire (art. 44 Septdecies)	PB			
	Z. de revitalisation rurale (art. 44 quindecies)	PC						
	Ecarts de valeurs liquidatives sur OPCVM * (entreprises à l'IS)						XS	
	Déductions diverses à détailler sur feuillet séparé (EXT 2) Dont déduction exceptionnelle (art.39 decies)	X9		Créance dégagée par le report en arrière du déficit	ZI		XG	
	Déduction des produits affectées aux activités éligibles au régime de la taxation au tonnage						Y2	
	TOTAL II						XH	

III RÉSULTAT FISCAL

Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables	bénéfice (I moins II)	XI	83 746
	déficit (II moins I)		XJ
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS)*		ZL	
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS)*			XL

Cegid Quadra

ANNEXE DÉCLARATION 2058-A

Désignation de l'entreprise : ABENS DEMENAGEMENTS 31/12/2021

Détail des réintégrations diverses		
Détail des déductions diverses		
AIDE URSSAF + FONDS SOLIDARITE (COVID)		

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code Général des Impôts)

10 DÉFICITS INDEMNITÉS POUR CONGÉS A PAYER ET PROVISIONS NON DÉDUCTIBLES

DGFiP N° 2058-B 2021

Désignation de l'entreprise : ABENS DEMENAGEMENTS — Néant ☐ *

I SUIVI DES DÉFICITS

Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	K4	
Déficits transférés de plein droit (art. 209-II-2 du CGI)	K4bis	
Nombre d'opérations sur l'exercice	K4ter	
Déficits imputés (total des lignes XB et XL du tableau 2058-A)	K5	
Déficits reportables (différence K4 + K4bis - K5)	K6	
Déficits de l'exercice (Tableau 2058A, ligne XO)	YJ	
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)	YK	

II INDEMNITÉS POUR CONGÉS A PA ER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES

Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1e bis Al. 1er du CGI, dotations de l'exercice	ZT	16 260

III PROVISIONS ET CHARGES A PA ER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMP T

(à détailler, sur feuillet séparé)	Dotations de l'exercice		Reprises sur l'exercice	
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1e bis Al. 2 du CGI *	ZV		ZW	
Provisions pour risques et charges *				
	8X		8Y	
	8Z		9A	
	9B		9C	
Provisions pour dépréciation *				
	9D		9E	
	9F		9G	
	9H		9J	
Charges à payer				
	9K		9L	
	9M		9N	
	9P		9R	
	9S		9T	
TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T)	YN		YO	
à reporter au tableau 2058-A :		ligne WI		ligne WU

CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art. 237 *septies* du CGI)

Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice	Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
	L1		

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

gid Quadra

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code Général des Impôts)

11 TABLEAU D'AFFECTATION DU RÉSULTAT ET RENSEIGNEMENTS DIVERS

Désignation de l'entreprise : ABENS DEMENAGEMENTS — Néant ☐ *

ORIGINES				AFFECTATIONS			
Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	ØC	297 696		Affectations aux réserves	- Réserves légales	ZB	
Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie	ØD	43 133			- Autres réserves	ZD	
Prélèvements sur les réserves	ØE			Dividendes		ZE	
				Autres répartitions		ZF	
				Report à nouveau		ZG	340 828
TOTAL I	ØF	340 828		(NB : le total I doit nécessairement être égal au total II) TOTAL II		ZH	340 828

RENSEIGNEMENTS DIVERS

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DÉCLARANT

DÉTAIL DES POSTES				Exercice N :	Exercice N-1 :
ENGAGEMENTS	- Engagements de crédit-bail mobilier (précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail)	J7	38 000	YQ	4 476
	- Engagements de crédit-bail immobilier			YR	
	- Effets portés à l'escompte et non échus			YS	
AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	- Sous-traitance			YT 88 393	42 359
	- Locations, charges locatives et de copropriété (dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois)	J8		XQ 39 620	46 626
	- Personnel extérieur à l'entreprise			YU	
	- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)			SS 9 884	6 289
	- Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages			YV	
	- Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles)	ES		ST 86 670	88 165
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052			ZJ 224 567	183 439
IMPÔTS ET TAXES	- Taxe professionnelle *, CFE, CVAE			YW	
	- Autres impôts, taxes et versements assimilés	ZS		9Z 11 234	7 100
	Total du compte correspondant à la ligne FX du tableau n° 2052			YX 11 234	7 100
TVA	- Montant de la T.V.A. collectée (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers)			YY 396 046	269 964
	- Montant de la T.V.A. déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations			YZ 42 775	27 933
DIVERS	- Montant brut des salaires (cf. dernière déclaration annuelle souscrite au titre des salaires DADS de 2020)*			ØB 191 202	
	- Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *			ØS	
	- Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *			ZK %	%
	- Numéro de centre de gestion agréé *	XP		- Filiales et participations : (Liste au 2059-G prévu par art.38 II de l'ann. III au C.G.I) Si oui cocher 1 Sinon 0	ZR 0
	- Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice			RG	
	- Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI			RH	

RÉGIME DE GROUPE*								
Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe.	JA		Plus-values à 15 %	JK		Plus-values à 0 %	JL	
			Plus-values à 19 %	JM		Imputations	JC	
Groupe : résultat d'ensemble.	JD		Plus-values à 15 %	JN		Plus-values à 0 %	JO	
			Plus-values à 19 %	JP		Imputations	JF	
Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale	JH		N° SIRET de la société mère du groupe	JJ				

(1) Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice 2058-NOT pour le régime de groupe).

gid Quadra

DGFiP N° 2059-A 2021

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code Général des Impôts)

12 DÉTERMINATION DES PLUS ET MOINS-VALUES

Désignation de l'entreprise : ABENS DEMENAGEMENTS — Néant [X] *

A - DÉTERMINATION DE LA VALEUR RÉSIDUELLE

		Nature et date d'acquisition des éléments cédés* ①	Valeur d'origine * ②	Valeur nette réévaluée * ③	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt ④	Autres amortissements * ⑤	Valeur résiduelle ⑥
I - Immobilisations *	1						
	2						
	3						
	4						
	5						
	6						
	7						
	8						
	9						
	10						
	11						
	12						

B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES

		Prix de vente ⑦	Montant global de la plus-value ou de la moins-value ⑧	Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées * — Court terme ⑨	Long terme ⑩ — 19 %	15 % ou 12.8 %	0 %	Plus-values taxables à 19 % (1) ⑪
I - Immobilisations *	1							
	2							
	3							
	4							
	5							
	6							
	7							
	8							
	9							
	10							
	11							
	12							
II - Autres éléments	13	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés		+				
	14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés		+				
	15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale		+				
	16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée		+				
	17	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice						
	18	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme						
	19	Divers (détail à donner sur une note annexe)*						
		CADRE A : plus ou moins-value nette à court terme (total algébrique des lignes 1 à 19 de la colonne ⑨)						
		CADRE B : plus ou moins-value nette à long terme (total algébrique des lignes 1 à 19 de la colonne ⑩)		(A)		(B) (ventilation par taux)		(C)
		CADRE C : autres plus-value taxable à 19 % ⑪						

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 208 C et 210 E du CGI.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DÉCLARANT

gid Quadra

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code Général des Impôts)

13

AFFECTATION DES PLUS-VALUES A COURT TERME ET DES PLUS-VALUES DE FUSION OU D'APPORT

DGFiP N° 2059-B 2021

Désignation de l'entreprise : ABENS DEMENAGEMENTS

Néant ☒ *

A ELÉMENTS ASSUJETTIS AU RÉGIME FISCAL DES PLUS-VALUES A COURT TERME

(à l'exclusion des plus-values de fusion dont l'imposition est prise en charge par les sociétés absorbantes) (cf. cadre B)

Origine		Montant net des plus-values réalisées*	Montant antérieurement réintégré	Montant compris dans le résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
Plus-values réalisées au cours de l'exercice	Imposition répartie				
	sur 3 ans (entreprises à l'IR)				
	sur 10 ans				
	sur une durée différente (art.39 quaterdecies 1 ter et 1 quater CGI)				
	TOTAL 1				

	Imposition répartie		Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant anté-rieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
Plus-values réalisées au cours des exercices antérieurs	sur 3 ans au titre de	N-1				
		N-2				
	Sur 10 ans ou sur une durée différente (art. 39 quaterdecies 1ter et 1 quater du CGI) (à préciser) au titre de :	N-1				
		N-2				
		N-3				
		N-4				
		N-5				
		N-6				
		N-7				
		N-8				
		N-9				
	TOTAL 2					

B PLUS-VALUES RÉINTÉGRÉES DANS LES RÉSULTATS DES SOCIÉTÉS BÉNÉFICIAIRES DES APPORTS

Cette rubrique ne comprend pas les plus-values afférentes aux biens non amortissables ou taxées lors des opérations de fusion ou d'apport.

☐ Plus-values de fusion, d'apport partiel ou de scission (personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)

☐ Plus-values d'apport à une société d'une activité professionnelle exercée à titre individuel (toutes sociétés)

Origine des plus-values et date des fusions ou des apports	Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant anté-rieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
TOTAL				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DÉCLARANT

gid Quadra

DGFiP N° 2059-C 2021

14 SUIVI DES MOINS-VALUES A LONG TERME

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : ABENS DEMENAGEMENTS

Néant ☒ *

❶ Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés
❷ Entreprises soumises à l'impôt sur le revenu

Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15% ❶ ou 12.8 % ❷ .	
Gains nets retirés de la cession de titres de sociétés à prépondérance immobilières non cotées exclus du régime du long terme (art. 219 I a sexies-0 bis du CGI) ❶ *	
Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M€ (art. 219 I a sexies-0 du CGI) ❶ *	

I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMP T SUR LE REVENU

Origine ①		Moins-values à 12.8 % ②	Imputations sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 12.8 % ③	Solde des moins-values à 12.8 % ④
Moins-values nettes	N			
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1			
	N-2			
	N-3			
	N-4			
	N-5			
	N-6			
	N-7			
	N-8			
	N-9			
	N-10			

II - SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMP T SUR LES SOCIÉTÉS *

Origine ①		Moins-values À 19 %, 16,5 % (1) ou à 15 % ②	Moins-values À 19% ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I-a sexies-0 du CGI) ③	Moins-values À 19% ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I-a sexies-0 bis du CGI) ④	Imputations sur les plus-values à long terme À 15 % ou à 16,5 % (1) ⑤	Imputations sur le résultat de l'exercice ⑥	Solde des moins-values à reporter col. 7 = 2+3+4-5-6 ⑦
Moins-values nettes	N						
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1						
	N-2						
	N-3						
	N-4						
	N-5						
	N-6						
	N-7						
	N-8						
	N-9						
	N-10						

(1) Les plus-values et les moins-values à long terme afférentes aux titres de SPI cotées imposables à l'impôt sur les sociétés relèvent du taux de 16,5 % (article 219 I a du CGI), pour les exercices ouverts à compter du 31 décembre 2007.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DÉCLARANT

gid Quadra

formulaire obligatoire
(article 53A du code
général des impôts)

15

RÉSERVE SPÉCIALE DES PLUS VALUES A LONG TERME
RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS

DGFiP N° 2059-D 2021

(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)*

Désignation de l'entreprise : ABENS DEMENAGEMENTS

Néant [X] *

I SITUATION DU COMPTE AFFECTÉ A L'ENREGISTREMENT DE LA RÉSERVE SPÉCIALE POUR L'EXERCICE N

		Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme				
		taxées à 10 %	**taxées à 15 %**	**taxées à 18 %**	**taxées à 19 %**	**taxées à 25 %**
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N-1)	1					
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice	2					
TOTAL (lignes 1 et 2)	3					
Prélèvements opérés - donnant lieu à complément d'impôt sur les sociétés	4					
Prélèvements opérés - ne donnant pas lieu à complément d'impôt sur les sociétés	5					
TOTAL (lignes 4 et 5)	6					
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)	7					

II RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS * (5e, 6e, e alinéas de l'art -1-5e du CGI)

montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice ①	**réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année** ②	**montants prélevés sur la réserve**		**montant de la réserve à la clôture de l'exercice** ⑤
		donnant lieu à complément d'impôt ③	**ne donnant pas lieu à complément d'impôt** ④	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DÉCLARANT

gid Quadra

DETERMINATION DES EFFECTIFS ET DE LA VALEUR AJOUTEE

DGFiP N° 2059-E-SD 2021

Formulaire obligatoire (art. 53 A du Code Général des Impôts)

16

Désignation de l'entreprise : ABENS DEMENAGEMENTS			Néant ☐*
Exercice ouvert le : 01/01/2021	et clos le : 31/12/2021	Durée en nombre de mois	1 2

DECLARATION DES EFFECTIFS		
Effectif moyen du personnel * :	YP	9
dont apprentis	YF	
dont handicapés	YG	
Effectifs affectés à l'activité artisanale	RL	
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE		
I- Chiffre d'affaires de référence CVAE		
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises	OA	628 609
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilées	OK	
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante	OL	
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges	OT	
TOTAL 1	OX	628 609
II- Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée		
Autres produits de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)	OH	7
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	OE	
Subventions d'exploitation reçues	OF	8 826
Variation positive des stocks	OD	442
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	OI	808
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	XT	
TOTAL 2	OM	10 083
III- Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée (1)		
Achats	ON	35 094
Variation négative des stocks	OQ	
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances	OR	182 776
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	OS	
Taxes déductibles de la valeur ajoutée	OZ	
Autres charges de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)	OW	1 127
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	OU	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	O9	
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante	OY	
TOTAL 3	OJ	218 997
IV- Valeur ajoutée produite		
Calcul de la valeur ajoutée (total 1 + total 2 - total 3)	OG	419 695
V- Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises		
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n°s 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaire n°s 1329-AC et 1329-DEF).	SA	419 695

Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE

Si vous êtes assujettis à la CVAE et mono-établissement au sens de la CVAE (cf. la notice du formulaire n° 1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case 117, vous serez alors dispensés du dépôt du formulaire n° 1330-CVAE-SD

Mono établissement au sens de la CVAE, cocher la case	EV				
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne OX, le cas échéant ajusté à 12 mois)	GX	628 609	Effectifs au sens de la CVAE *	EY	0
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)				HX	
Période de référence	GY	01/01/2021		GZ	31/12/2021
Date de cessation				HR	

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 148 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne 143, portées en ligne 128.

* Des explications concernant ces cases sont données dans la notice n° 1330-CVAE-SD § Répartition des salariés et dans la notice n° 2033-NOT-SD § Cotisation foncière des entreprises : qualification des effectifs.

Cegid Quadra

Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'annexe III du C.G.I.)

(17)

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

DGFiP N° 2059-F 2021

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

N° de dépôt

1 / 1 **(1)**

Néant ☐ *

EXERCICE CLOS LE 31122021 N° SIRET 51137394600017

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE ABENS DEMENAGEMENTS

ADRESSE (voie) 21/23 RUE JACQUES DUCLOS CTR COMMERCIAL CAMILLE PELLETAN

CODE POSTAL 93600 VILLE AULNAY SOUS BOIS

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise	P1		Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	P3	
Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise	P2	2	Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	P4	100

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DÉCLARANT

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique | Dénomination | N° SIREN (si société établie en France) | % de détention | Nb de parts ou actions

Adresse : N° | Voie | Code postal | Commune | Pays

Forme juridique | Dénomination | N° SIREN (si société établie en France) | % de détention | Nb de parts ou actions

Adresse : N° | Voie | Code postal | Commune | Pays

Forme juridique | Dénomination | N° SIREN (si société établie en France) | % de détention | Nb de parts ou actions

Adresse : N° | Voie | Code postal | Commune | Pays

Forme juridique | Dénomination | N° SIREN (si société établie en France) | % de détention | Nb de parts ou actions

Adresse : N° | Voie | Code postal | Commune | Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) Mme | Nom patronymique BENSNOUSSI | Prénom(s) MAHDJOUBA

Nom marital | % de détention 50.00 | Nb de parts ou actions 50

Naissance : Date | N° Département | Commune | Pays

Adresse : N° 39 | Voie B ALLEE LAMORICIERE

Code postal 93270 | Commune SEVRAN | Pays

Titre (2) M | Nom patronymique BENSNOUSSI | Prénom(s) AHMED

Nom marital | % de détention 50.00 | Nb de parts ou actions 50

Naissance : Date | N° Département | Commune | Pays

Adresse : N° 39 | Voie B ALLEE LAMORICIERE

Code postal 93270 | Commune SEVRAN | Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.
(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame, MLE pour Mademoiselle.
* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032.

gid Quadra

Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'ann. III au C.G.I.)

N° de dépôt

(18) **FILIALES ET PARTICIPATIONS**

DGFiP N° 2059-G 2021

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

1 / (1)

Néant [X] *

EXERCICE CLOS LE 31122021 N° SIRET 51137394600017

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE ABENS DEMENAGEMENTS

ADRESSE (voie) 21/23 RUE JACQUES DUCLOS CTR COMMERCIAL CAMILLE PELLETAN

CODE POSTAL 93600 VILLE AULNAY SOUS BOIS

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE | P5 |

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DÉCLARANT

Forme juridique | Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) | % de détention

Adresse : N° | Voie

Code postal | Commune | Pays

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032.

Cegid Quadra

ABENS DEMENAGEMENTS
93600 AULNAY SOUS BOIS

ANNEXE A LA LIASSE FISCALE

Ecritures d'inventaires	Débit	Crédit	Montant
COMPTES D'ACTIF			
COMPTES DE PASSIF			
40810000 FACTURES NON PARVENUES			1 972.80
31/12/2021 BI FNP EDF		472.80	
31/12/2021 BI FNP CARROSSERIE CT		1 500.00	
42820000 PROV P/ CONGÉS À PAYER			14 048.51
31/12/2021 BI Provisions pour congés payés		14 048.51	
42860000 CHARGES SOC SUR tns			8 923.00
05/02/2021 OD urssaf 1er tri 2021		968.00	
05/02/2021 OD regul 2020		2 784.00	
31/12/2021 BI csg déductible		825.00	
31/12/2021 BI cgs-crds		351.00	
31/12/2021 BI rsi à payer		3 995.00	
43820000 CHARGES SOC SUR CP			2 211.86
31/12/2021 BI Provisions pour congés payés		2 211.86	
44860000 ETAT CHARGES À PAYER			1 457.82
01/01/2021 AN S.A.N.		2 992.08	
31/01/2021 PA SALAIRE DE 01/2021		269.95	
24/02/2021 BQ1 OPCO MOBILITES	3 710.18		
24/02/2021 BQ1 AE3 - TAXE APPRENTISSAGES	154.00		
28/02/2021 PA SALAIRE DE 02/2021		265.45	
31/03/2021 PA SALAIRE DE 03/2021		211.11	
30/04/2021 PA SALAIRE DE 04/2021		185.65	
31/05/2021 PA SALAIRE DE 05/2021		182.58	
30/06/2021 PA SALAIRE DE 06/2021		200.93	
31/07/2021 PA SALAIRE DE 07/2021		316.78	
31/08/2021 PA Salaire de 08/2021		309.10	
14/09/2021 BQ1 ACOMPTE OPCO	1 280.44		
30/09/2021 PA Salaire de 09/2021		339.23	
31/10/2021 PA Salaire de 10/2021		376.58	
30/11/2021 PA Salaire de 11/2021		411.36	
31/12/2021 BI CVAE		125.00	
31/12/2021 PA Salaire de 12/2021		416.64	

ABENS DEMENAGEMENTS
93600 AULNAY SOUS BOIS

ANNEXE A LA LIASSE FISCALE

Ecritures d'inventaires	Débit	Crédit	Montant
CHARGES EXCEPTIONNELLES			
67100000 CHARGES EXCEPTIONNELLES SINIST			1 698.95
04/01/2021 BQ DUMAS BENOITSINISTRE	298.95		
08/03/2021 BQ1 ROUZIER JACQUELINE	300.00		
23/03/2021 BQ2 CHEQUE 1037208 GUNEY HALIL	300.00		
25/03/2021 BQ2 CHEQUE 1037206 NAILI LOVIZA	200.00		
04/06/2021 BQ2 AKHROUF ABDE CHEQUE 1037215	300.00		
29/10/2021 BQ1 AMI SAADA INDEMN SINISTRE	300.00		
67120000 PÉNALITÉS AMENDES			1 492.20
11/02/2021 BQ1 TRESO CONTROLE AUTOMAT	135.00		
17/05/2021 BQ1 TRESORERIE CONTROLE AUTOMATIS	375.00		
08/06/2021 BQ1 TRESOR PUBLIC	105.00		
07/07/2021 BQ1 TRESO CONTROLE AUTOMAT	22.00		
26/07/2021 BQ1 TRESOR PUBLIC	75.00		
26/07/2021 BQ1 TRESO CONTROLE AUTOMAT	135.00		
30/07/2021 BQ1 TRESOR PUBLIC	90.00		
03/08/2021 BQ1 TRESO CONTROLE AUTOMAT	90.00		
12/08/2021 BQ1 TRESOR PUBLIC	40.20		
15/09/2021 BQ1 DIR DEP FINANCES PUB	300.00		
15/09/2021 BQ1 TRESO CONTROLE AUTOMAT	45.00		
06/10/2021 BQ1 TRESO CONTROLE	45.00		
27/10/2021 BQ1 TRESO CONTROLE AUTOMAT	35.00		

ABENS DEMENAGEMENTS
93600 AULNAY SOUS BOIS

DETAIL BILAN ACTIF

ACTIF	Exercice N 31/12/2021 12	Exercice N-1 31/12/2020 12	Ecart N / N-1 Euros	Ecart N / N-1 %
CONCESSIONS, BREVETS ET DROITS SIMILAIRES				
20510000 LOGICIELS	4 860.00	4 860.00		
28051000 AMORT LOGICIELS	4 860.00-	4 860.00-		
AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES	2 462.04	1 833.54	628.50	34.28
21810000 AAI DIVERS	2 163.64	2 163.64		
21820000 MATERIEL TRANSPORT	1 659.16	1 279.16	380.00	29.71
21830000 MATÉRIEL DE BUREAU ET INFORM.	2 539.16	1 581.66	957.50	60.54
28181000 AMORT AAI DIVERS	850.00-	417.00-	433.00-	103.84-
28182000 AMORT MATÉRIEL TRANSPORT	1 271.26-	1 192.26-	79.00-	6.63-
28183000 AMORT MAT.DE BUREAU INFO.	1 778.66-	1 581.66-	197.00-	12.46-
Total II	2 462.04	1 833.54	628.50	34.28
MATIERES PREMIERES, APPROVISIONNEMENTS	511.20	69.30	441.90	637.66
32610000 STOCK D'EMBALLAGES	511.20	69.30	441.90	637.66
CLIENTS ET COMPTES RATTACHES	156 665.02	108 897.53	47 767.49	43.86
41100000 COMPTE COLLECTIF CLIENTS	156 665.02	108 897.53	47 767.49	43.86
AUTRES CREANCES	11 659.66	8 215.78	3 443.88	41.92
40100000 COMPTE COLLECTIF FOURNISSEURS	4 810.57	427.04	4 383.53	NS
42100031 JABRI MOHAMED	299.82		299.82	
42100081 TRAORE DJIGUI	48.47		48.47	
42100084 SIDIBE CHEICK OUMAR	300.00		300.00	
42100087 BENAKKACHA YOUNES	90.10		90.10	
42100089 MESBAH TAHAR	557.65		557.65	
42101900 BRIGI JALAL	354.84		354.84	
43755100 COMPLÉMENTAIRE SANTÉ		614.70	614.70-	100.00-
44400000 ETAT IMPÔTS SUR LES SOC		4 689.00	4 689.00-	100.00-
44566000 TVA DÉDUCTIBLE	4 869.41	2 413.87	2 455.54	101.73
44586000 TVA SUR FACTURES NON PARVENUES	328.80	71.17	257.63	361.99
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	50 000.00		50 000.00	
50300000 SOUSC 50000€ PSB	50 000.00		50 000.00	
DISPONIBILITES	346 241.39	331 439.00	14 802.39	4.47
51200000 SOCIÉTÉ GÉNÉRALE		331 439.00	331 439.00-	100.00-
51210000 QONTO	130 590.26		130 590.26	
51220000 CREDIT MUTUELLE	215 651.13		215 651.13	
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE		1 586.06	1 586.06-	100.00-
48600000 CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE		1 586.06	1 586.06-	100.00-
Total III	565 077.27	450 207.67	114 869.60	25.51
TOTAL GENERAL	567 539.31	452 041.21	115 498.10	25.55

ABENS DEMENAGEMENTS
93600 AULNAY SOUS BOIS

DETAIL BILAN PASSIF

PASSIF	Exercice N 31/12/2021 12	Exercice N-1 31/12/2020 12	Ecart N / N-1 Euros	Ecart N / N-1 %
CAPITAL	10 000.00	10 000.00		
10100000 CAPITAL	10 000.00	10 000.00		
REPORT A NOUVEAU	340 828.14	297 695.63	43 132.51	14.49
11000000 REPORT À NOUVEAU	340 828.14	297 695.63	43 132.51	14.49
RESULTAT DE L'EXERCICE (Bénéfice ou perte)	62 220.71	43 132.51	19 088.20	44.25
Total I	413 048.85	350 828.14	62 220.71	17.74
EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES DIVERSES	21 921.09	12 326.06	9 595.03	77.84
45510000 C/C BENSNOUSSI AHMED	21 921.09	12 326.06	9 595.03	77.84
DETTES FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES	31 979.24	8 178.60	23 800.64	291.01
40100000 COMPTE COLLECTIF FOURNISSEURS	30 006.44	7 751.56	22 254.88	287.10
40810000 FACTURES NON PARVENUES	1 972.80	427.04	1 545.76	361.97
DETTES FISCALES ET SOCIALES	92 767.93	74 570.01	18 197.92	24.40
42100070 HEUTE DILANE	40.83	448.21	407.38-	90.89-
42100071 ABDICHE MEZIANE	1 039.90		1 039.90	
42100075 SEECHURN MANISHA	1 500.32	1 388.26	112.06	8.07
42100076 MAHJOUBI DRISS		45.00	45.00-	100.00-
42100077 AGHOUILES ADEL	2 400.00	1 862.72	537.28	28.84
42100078 KHELIFA DJAMEL		1 145.21	1 145.21-	100.00-
42100080 KANOUN JUGURTHA	100.00	1 020.36	920.36-	90.20-
42100081 TRAORE DJIGUI		1 647.81	1 647.81-	100.00-
42100082 AGHOUILES DJAFAR	1 464.20	1 767.56	303.36-	17.16-
42100083 KAMTA TASSI LOIC	973.68		973.68	
42100088 MODIBO KEITA	1 742.87		1 742.87	
42100090 TRIEU - DUC ANTHONY	1 277.36		1 277.36	
42100091 BENABDELKADER ABDALLAH	100.00		100.00	
42100092 AISSA MOURAD	741.90		741.90	
42100093 PROUX NICOLAS	1 600.87		1 600.87	
42100094 DAGUEMOUNE SOUHIL	593.58		593.58	
42100095 HANAFI RAMY	460.00		460.00	
42100096 ABOKAR ABDELKRIM	389.19		389.19	
42101200 BENNAÎ AMINA		1 401.67	1 401.67-	100.00-
42101300 BENSNOUSSI BELHADJ	1 455.00	3.49	1 451.51	NS
42101900 BRIGI JALAL		179.61	179.61-	100.00-
42103200 EL BRAIE MOHAMED	100.00		100.00	
42106700 LEKHZOUMY HAMZA		563.85	563.85-	100.00-
42107200 SOUALMI WAHIB	100.00	100.00		
42110000 AIT HAMMADOUCHE HALIM	208.07	1 760.95	1 552.88-	88.18-
42820000 PROV P/ CONGÉS À PAYER	14 048.51	11 528.62	2 519.89	21.86
42860000 CHARGES SOC SUR tns	8 923.00	1 141.00	7 782.00	682.03
43100000 URSSAF	4 259.54	6 283.29	2 023.75-	32.21-
43730000 KLÉSIA RETRAITE COMPLÉMENTAIRE	1 341.48	1 405.70	64.22-	4.57-
43750000 KLÉSIA PRÉVOYANCE	487.16	326.82	160.34	49.06
43755100 COMPLÉMENTAIRE SANTÉ	1 301.56		1 301.56	
43820000 CHARGES SOC SUR CP	2 211.86	1 770.19	441.67	24.95
44400000 ETAT IMPÔTS SUR LES SOC	3 101.00		3 101.00	
44551000 TVA À DÉCAISSER	14 517.00	18 222.00	3 705.00-	20.33-
44571000 TVA COLLECTÉE	24 807.15	17 126.50	7 680.65	44.85
44583000 TVA À RÉGULARISER	24.08	314.11	290.03-	92.33-
44860000 ETAT CHARGES À PAYER	1 457.82	2 992.08	1 534.26-	51.28-

ABENS DEMENAGEMENTS
93600 AULNAY SOUS BOIS

DETAIL BILAN PASSIF

PASSIF	Exercice N 31/12/2021 12	Exercice N-1 31/12/2020 12	Ecart N / N-1 Euros	Ecart N / N-1 %
44861000 ETAT CHARGES À PAYER		125.00	125.00-	100.00-
AUTRES DETTES	7 822.20	6 138.40	1 683.80	27.43
41100000 COMPTE COLLECTIF CLIENTS	7 822.20	6 138.40	1 683.80	27.43
Total IV	154 490.46	101 213.07	53 277.39	52.64
TOTAL GENERAL	567 539.31	452 041.21	115 498.10	25.55

ABENS DEMENAGEMENTS
93600 AULNAY SOUS BOIS

DETAIL COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2021 12	Exercice N-1 31/12/2020 12	Ecart N / N-1 Euros	Ecart N / N-1 %
PRODUCTION VENDUE DE SERVICES	628 608.61	544 495.91	84 112.70	15.45
70600000 PRESTATIONS DÉMÉNAGEMENTS	628 608.61	544 495.91	84 112.70	15.45
Chiffre d'affaires NET	628 608.61	544 495.91	84 112.70	15.45
SUBVENTIONS D'EXPLOITATION	8 825.61	2 468.00	6 357.61	257.60
74000000 SUBVENTION	8 825.61	968.00	7 857.61	811.74
74200000 SUBVENTION FONDS DE SOLIDARITE		1 500.00	1 500.00-	100.00-
REPRISES SUR DEPRECIATIONS, PROV. (ET AMORT.), TRANSF.DE CHARGES	808.00	154.80	653.20	421.96
79100000 TRANSFERT DE CHARGES D'EX	808.00	154.80	653.20	421.96
AUTRES PRODUITS	7.43	808.55	801.12-	99.08-
75800000 PRODUITS SUR OPÉRATION GESTION	7.43	808.55	801.12-	99.08-
Total des Produits d'exploitation	638 249.65	547 927.26	90 322.39	16.48
ACHATS DE MATIERES PREMIERES ET AUTRES APPROVISIONNEMENTS	35 094.14	24 687.03	10 407.11	42.16
60260000 EMBALLAGES	35 093.96	24 687.03	10 406.93	42.16
60900000 RRR	0.18		0.18	
VARIATION DE STOCK (MATIERES PREMIERES ET AUTRES APPROVISIONNEM.)	441.90-	1 291.50	1 733.40-	134.22-
60320000 VARIATION DE STOCK EMBL	441.90-	1 291.50	1 733.40-	134.22-
AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	224 567.16	183 439.05	41 128.11	22.42
60400000 PRESTATION DE SERVICES	4 489.09	5 706.32	1 217.23-	21.33-
60610000 ELECTRICITÉ	902.07	426.47	475.60	111.52
60611000 CARBURANT	17 670.79	16 327.96	1 342.83	8.22
60630000 FOURNIT ENTRET PETIT ÉQUI	557.05	2 345.47	1 788.42-	76.25-
60640000 FOURNIT. ADMINISTR.	694.97	827.47	132.50-	16.01-
61100000 SOUS-TRAITANCE GÉNÉRALE	83 903.91	36 652.37	47 251.54	128.92
61221000 LEASING MERCEDES	2 864.90	10 564.30	7 699.40-	72.88-
61320000 LOCATIONS STOCKAGE	10 999.64	7 449.11	3 550.53	47.66
61321000 LOCATIONS BUREAUX	26 400.00	34 972.10	8 572.10-	24.51-
61325000 LOCATION MONTE MEUBLE		853.33	853.33-	100.00-
61350000 LOCATIONS MOBILIÈRES	272.49	1 869.56	1 597.07-	85.42-
61351000 LOCATION SYSTÈME DE GÉOLOCAL	1 254.00	1 482.00	228.00-	15.38-
61400000 charges locatives	693.55		693.55	
61510000 MAINTENANCE INFORMATIQUE	2 860.38	2 714.33	146.05	5.38
61520000 ENTRET MAT TRANSP	1 541.58	2 124.96	583.38-	27.45-
61560000 ENTRETIEN VEHICULE	7 943.53	7 197.41	746.12	10.37
61600000 ASSURANCES VÉHICULES	14 985.82	17 237.90	2 252.08-	13.06-
61602000 ASSURANCE RC	6 174.69	3 780.06	2 394.63	63.35
61610000 ASSURANCE EMPRUNTEUR		19.35	19.35-	100.00-
62260000 HONORAIRES COMPTABLE	8 422.08	6 182.00	2 240.08	36.24
62261000 HONORAIRE AVOCAT	1 075.00		1 075.00	
62270000 FRAIS D'ACTES ET DE CONT.	387.32	106.94	280.38	262.18
62300000 PUBLICITÉ	14 195.54	7 716.00	6 479.54	83.98
62310000 ANNONCE & INSERTION PUBLICITE	7 198.50	8 114.82	916.32-	11.29-
62360000 CATALOGUES & IMPRIMES	210.00		210.00	
62510000 VOYAGES ET DÉPLACEMENTS	3 064.47	3 772.28	707.81-	18.76-
62570000 FRAIS DE MISSION ET RÉCEP	492.92	75.84	417.08	549.95
62600000 AFFRANCHISSEMENTS	197.30	612.56	415.26-	67.79-
62620000 TELEPHONIE 06 51 66 82 06		71.68	71.68-	100.00-
62621000 TELEPHONIE 06 52 00 69 58	201.32	168.79	32.53	19.27

ABENS DEMENAGEMENTS
93600 AULNAY SOUS BOIS

DETAIL COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2021 12	Exercice N-1 31/12/2020 12	Ecart N / N-1 Euros	Ecart N / N-1 %
62630000 TELEPHONIE 06 21 48 42 72	253.52	256.06	2.54-	0.99-
62640000 TELEPHONIE FIXE BOUYGUES	1 541.33	1 436.51	104.82	7.30
62710000 SERVICES BANCAIRES	1 329.90	608.79	721.11	118.45
62810000 COTISATIONS ET DROITS D'ENTRÉE	1 768.31	1 766.31	2.00	0.11
62840000 FRAIS DE RECRUT DE PERSONEL	21.19		21.19	
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES	11 234.12	7 100.08	4 134.04	58.23
63120000 TAXE APPRENTISSAGE	1 300.17	1 185.73	114.44	9.65
63130000 PART À LA FORMATION PROF	2 185.19	1 806.35	378.84	20.97
63330000 FORMATION CONTINUE GÉRANCE	3 190.00		3 190.00	
63512000 COTIS FONCIÈRE DES ENTREP	1 697.00	3 223.00	1 526.00-	47.35-
63514000 TAXE SUR LES VÉHICULES	885.00	885.00		
63580000 AUTRES DROITS ET TAXES	1 976.76		1 976.76	
SALAIRES ET TRAITEMENTS	250 260.65	212 965.46	37 295.19	17.51
64110000 SALAIRES	198 944.48	174 370.34	24 574.14	14.09
64112000 REMUNERATION GERANCE	21 176.00	13 397.00	7 779.00	58.07
64115000 COTISATIONS RSI	13 802.00	6 538.00	7 264.00	111.10
64116000 MUTUELLE GÉRANT	6 850.26	2 233.68	4 616.58	206.68
64120000 CONGÉS PAYÉS	2 519.89	2 572.38	52.49-	2.04-
64130000 PRIMES NON IMPOSABLE	6 968.02	13 527.59	6 559.57-	48.49-
64140000 INDEMNITES REPAS		326.47	326.47-	100.00-
CHARGES SOCIALES	32 478.95	25 053.13	7 425.82	29.64
64510000 COT URSSAF	16 738.00	11 830.97	4 907.03	41.48
64530000 COT CAISSES DE RETRAITE	3 495.06	2 192.19	1 302.87	59.43
64540000 COT ASSURANCE CHOMAGE	8 342.31	7 323.69	1 018.62	13.91
64550000 COT PRÉVOYANCE	789.68	693.51	96.17	13.87
64551000 COTIS COMPLÉMENTAIRE SANTÉ	1 709.23	1 390.56	318.67	22.92
64580000 COT SOC AUTRES ORGANISMES	441.67	659.21	217.54-	33.00-
64750000 MÉDECINE DU TRAVAIL	963.00	963.00		
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS SUR IMMOBILISATIONS	709.00	6 398.83	5 689.83-	88.92-
68112000 DOT AMORT IMMO CORPO	709.00	6 398.83	5 689.83-	88.92-
AUTRES CHARGES	1 126.67	2 031.44	904.77-	44.54-
65800000 CHARGES S/OP DE GEST COURANTE	1 126.67	2 031.44	904.77-	44.54-
Total des Charges d'exploitation	555 028.79	462 966.52	92 062.27	19.89
Résultat d'exploitation	83 220.86	84 960.74	1 739.88-	2.05-
Résultat courant avant impôts	83 220.86	84 960.74	1 739.88-	2.05-
CHARGES EXCEPTIONNELLES SUR OPERATIONS DE GESTION	3 191.15	667.50	2 523.65	378.07
67100000 CHARGES EXCEPTIONNELLES SINIST	1 698.95	300.00	1 398.95	466.32
67120000 PÉNALITÉS AMENDES	1 492.20	367.50	1 124.70	306.04
CHARGES EXCEPTIONNELLES SUR OPERATIONS EN CAPITAL		30 209.73	30 209.73-	100.00-
67520000 VNC		30 209.73	30 209.73-	100.00-
Total des Charges exceptionnelles	3 191.15	30 877.23	27 686.08-	89.67-

ABENS DEMENAGEMENTS
93600 AULNAY SOUS BOIS

DETAIL COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2021 12	Exercice N-1 31/12/2020 12	Ecart N / N-1 Euros	Ecart N / N-1 %
Résultat exceptionnel	3 191.15-	30 877.23-	27 686.08	89.67
IMPOTS SUR LES BENEFICES	17 809.00	10 951.00	6 858.00	62.62
69500000 IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS	17 809.00	10 951.00	6 858.00	62.62
Total des produits	638 249.65	547 927.26	90 322.39	16.48
Total des charges	576 028.94	504 794.75	71 234.19	14.11
Bénéfice ou perte (Produits - Charges)	62 220.71	43 132.51	19 088.20	44.25

Date	Tableau de cohérence des liasses fiscales	Référence	Page
16/09/2022	Client BB0220 ABENS DEMENAGEMENTS 21/23 RUE JACQUES DUCLOS CTR COMMERCIAL CAMILLE PELLETAN 93600 AULNAY SOUS BOIS		1
Collaborateur BBF MCE MCE		Exercice 01/01/2021 31/12/2021	

Tableau fiscal	N° ligne	Tableau fiscal	N° ligne	Ecart	Observations
2053	HH	2053	Détail charges exceptionnelles	2	

SARL ABENS
Société à responsabilité limitée au capital de 10 000 Euros
Siège social : 21-23 Rue Jacques Duclos Centre Commercial Camille Pelletan 93600 Aulnay sous bois
RCS : BOBIGNY 511 373 946

RAPPORT DE LA GERANCE DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 20 JUIN 2022

Mesdames, Messieurs,

Le Gérant soumet à votre approbation son rapport de gestion relatif à l'exercice clos le **31 décembre 2021** dans lequel est exposé la gestion ainsi que les résultats de la société.

ACTIVITE DE LA SOCIETE

Au cours de cet exercice de 12 mois, le chiffre d'affaires s'est élevé à **628 609 €.**

PRESENTATION DES COMPTES

Les règles de présentation et les méthodes d'évaluation retenues pour l'établissement des comptes annuels sont conformes à la réglementation en vigueur.

Au cours de l'exercice clos **31 décembre 2021**, le total du bilan s'est établi à **576 299€.**

Le résultat d'exploitation s'est établi à : **83 221 Euros**.

RESULTAT ET AFFECTATION

L'exercice écoulé fait ressortir un bénéfice de **62 221 €**

Nous vous proposons d'affecter le bénéfice de l'exercice de la manière suivante :

Report à nouveau **62 221 €**

Nous vous invitons à approuver les comptes dudit exercice et le texte des résolutions que nous vous soumettons.

Le 20 juin 2021

La Gérance



SARL ABENS
Société à responsabilité limitée au capital de 10 000 Euros
Siège social : 21-23 Rue Jacques Duclos Ctre Commercial Camille Pelletan 93600 Aulnay sous bois
RCS : BOBIGNY 511 373 946

RAPPORT SPECIAL DE LA GERANCE
DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
DU 20 JUIN 2022

Mesdames, Messieurs,

En application de l'article 50 de la loi du 24 juillet 1966, la gérance d'une société à responsabilité limitée doit présenter à l'assemblée générale ordinaire annuelle un rapport sur les conventions intervenues directement ou par personnes interposées entre la société et un gérant ou un associé ou d'autres sociétés dans lesquelles le gérant exerce une fonction de direction ou d'administration.

Au titre de l'exercice clos le **31 décembre 2021** aucune convention visée à cet article n'est intervenue.

Le **20 juin 2022**

La Gérance



SARL ABENS
Société à responsabilité limitée au capital de 10 000 Euros
Siège social : 21-23 Rue Jacques Duclos Ctre Commercial Camille Pelletan 93600 Aulnay sous bois
RCS : BOBIGNY 511 373 946

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 20 JUIN 2022

L'an deux mille vingt-deux, le 20 juin à 15 heures, au siège social,

Les associés de la société ABENS, société à responsabilité limitée au capital de 10 000 €, divisé en 100 parts de 100 € chacune, se sont réunis en assemblée générale ordinaire sur convocation de la gérance.

Etaient présents :

- Monsieur BENSNOUSSI Ahmed	propriétaire de 50 parts
- Madame BENSNOUSSI Mahdjouba	propriétaire de 50 parts

Représentant la totalité du capital soit 100 parts

Tous les associés étant présents ou représentés, l'assemblée peut valablement délibérer et, en conséquence, est déclarée régulièrement constituée.

L'assemblée est présidée par Monsieur BENSNOUSSI Ahmed, gérant de la société.

Le Président rappelle que les associés sont réunis à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Rapport de gestion de la gérance sur l'activité de la société et sur les comptes de l'exercice clos le **31 décembre 2021**
- Rapport sur les conventions visées à l'article 50 de la loi du 24 juillet 1966
- Approbation desdits comptes et conventions ; quitus à la gérance
- Affectation des résultats

Il dépose devant l'assemblée et met à la disposition de ses membres :
- les comptes de l'exercice clos le **31 décembre 2021**
- le rapport de gestion et le rapport spécial de la gérance
- le texte des résolutions proposées à l'assemblée

Il précise que tous les documents prescrits par l'article 36 du décret du 23 mars 1967, ont été adressés aux associés ou tenus à leur disposition au siège social dans les délais prévus par ledit article.

L'assemblée, sur sa demande, lui donne acte de ses déclarations.

Le Président donne ensuite lecture du rapport de gestion et du rapport spécial de la gérance, et il déclare la discussion ouverte.

Personne ne demandant plus la parole, le Président met aux voix les résolutions suivantes figurant à l'ordre du jour :

PREMIERE RESOLUTION

La collectivité des associés, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion du gérant relatif à l'exercice clos le **31 décembre 2021** approuve les comptes de cet exercice tels qu'ils sont présentés, lesdits comptes faisant apparaître un bénéfice net de **62 221 €.** Elle approuve également les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ce rapport.

En outre, elle donne quitus plein et entier au gérant pour l'exercice de sa mission au cours dudit exercice.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

La collectivité des associés décide d'affecter le bénéfice de l'exercice soit, **62 221** € de la manière suivante :

Report à nouveau **62 221 €**

Nous vous invitons à approuver les comptes dudit exercice et le texte des résolutions que nous vous soumettons.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

La collectivité des associés, après avoir entendu la lecture du rapport spécial sur les conventions visées à l'article 50 de la loi du 24 juillet 1966, prend acte que ce rapport ne mentionne l'existence d'aucune convention.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à **18h00.**

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé par les associés présents.

SARL ABENS
Société à responsabilité limitée au capital de 10 000 Euros
Siège social : 21-23 Rue Jacques Duclos Ctre Commercial Camille Pelletan 93600 Aulnay sous bois
RCS : BOBIGNY 511 373 946

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 20 JUIN 2011

AFFECTATION DU RESULTAT

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2021

DEUXIEME RESOLUTION

La collectivité des associés décide d'affecter le bénéfice de l'exercice soit **62 221 €** de la manière suivante :

Report à nouveau	**62 221 €**

Nous vous invitons à approuver les comptes dudit exercice et le texte des résolutions que nous vous soumettons

SARL ABENS
Société à responsabilité limitée au capital de 10 000 Euros
Siège social : 21-23 Rue Jacques Duclos Ctre Commercial Camille Pelletan 93600 Aulnay sous bois
RCS : BOBIGNY 511 373 946

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
DU 30 JUIN 2022

FEUILLE DE PRESENCE

- Monsieur BENSNOUSSI Ahmed **propriétaire de 50 parts**

- Madame BENSNOUSSI Mahdjouba **propriétaire de 50 parts**

Feuille de présence arrêtée à trois (3) associés **présents** ou représentés possédant la totalité des **100 parts sociales.**

Le Président de séance

Monsieur BENSNOUSSI Ahmed

